

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au sous-sol du centre culturel Georges Deschênes de Dégelis, le 1^{er} décembre 2021 à 19:30 heures.

PRÉSENCES M. Stéphan Dubé (Auclair), M. Daniel Dumont (Biencourt), M. Bernard Caron (Dégelis), Mme Vicky Ouellet (Lac-des-Aigles), Mme Linda Lévesque (Packington), Mme Diane Bouchard (Pohénégamook), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. André Morin (St-Elzéar-de-Témiscouata), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), Mme Claudia Beaulieu (St-Honoré-de-Témiscouata), M. Richard Dupuis (St-Jean-de-la-Lande), M. Mario Guimond (St-Juste-du-Lac), M. Normand Lizotte (St-Louis-du-Ha! Ha!), Mme Katie Bossé (St-Marc-du-Lac-Long), M. Bruno Malenfant (St-Michel-du-Squatec), M. Carlo Ouellet (St-Pierre-de-Lamy) et Mme Ginette Bégin (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, M. Maxime Groleau et M. Jean-François Martin (RIDT).

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Claude H. Pelletier.

Il est proposé par M. Carlo Ouellet, appuyé par Mme Vicky Ouellet, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2021-1580**

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE**

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 15 septembre 2021.

M. Claude H. Pelletier demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par M. Carlo Ouellet, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 15 septembre 2021 soit accepté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2021-1581**

3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Bernard Caron, appuyé par M. André St-Pierre, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 1^{er} DÉCEMBRE 2021

Lévesque Yannick	824.67 \$
9436-7083 Québec Inc. (Transport Hugo Beaulieu)	3 087.08 \$
AGAT Laboratoires	5 296.33 \$
Albert Fernand	31.01 \$
Avantis Coopérative	600.65 \$
Banque Nationale	747.76 \$
Bell Canada (1-800)	37.14 \$
Bolduc Simon	64.00 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	3 042.58 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	1 099.36 \$
Chouinard André	49.01 \$
Dubé Ouellet Céline	22.00 \$
Dubé Richard F.	43.01 \$
Électronique Mercier	205.86 \$
Financière Banque Nationale	2 069.54 \$
Garage André L'Italien	341.98 \$
GLS Logistics Ltd	208.44 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc.	3 943.63 \$
Harnois Énergies	1 286.02 \$
La Buanderie Rivière-du-Loup Ltée	36.79 \$
La Capitale assurance	2 718.05 \$
Lévesque Ouellet Keven	41.00 \$
La Buanderie Rivière-du-Loup Ltée	36.79 \$
Martin Jean-François	91.73 \$
Meubles'Arts	1 642.99 \$
MonBuro.ca	584.65 \$
Moreau Denis	14.01 \$
Municipalité de Dégelis	1 782.00 \$
Nordikeau	1 011.78 \$
Ouellet Carlo	55.01 \$
Ouellet Gaétan	23.00 \$
Pages Jaunes	43.95 \$

Pelletier Pierrette	15.00 \$
Perfect Pen & Stationery	220.40 \$
Pièces Témis Inc	172.99 \$
Place du Travailleur enr.	479.70 \$
Potvin Jacinthe	9.87 \$
Purolator Inc	73.97 \$
St-Pierre André	71.09 \$
Weignt-Tronix Canada	1 144.00 \$
Michaud Marcel	40.00 \$
9110-9991 Québec Inc. (Gestion BCK)	1 273.18 \$
AGAT Laboratoires	584.08 \$
Avantis Coopérative	791.77 \$
Bell Canada (1-800)	37.88 \$
Brant	517.45 \$
Buropro Citation	237.26 \$
Chambre de Commerce du Témiscouata	100.00 \$
Construction LBL	610.81 \$
Distribution Rioux Inc.	34.48 \$
Formation manutention plus Inc.	611.90 \$
GLS Logistics Ltd	38.37 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc.	1 583.78 \$
Harnois Énergies	2 480.26 \$
Info-Dimanche	370.22 \$
Laboratoire d'Expertise de Rivière-du-Loup	229.95 \$
La Buanderie Rivière-du-Loup Ltée	36.79 \$
La Capitale assurance	2 718.05 \$
Martin Bastille Inc.	258.69 \$
Martin Jean-François	251.55 \$
Buropro Citation	85.38 \$
Municipalité de Dégelis	1 782.00 \$
Northwest Tires Inc.	772.63 \$
Nova Envirocom	1 752.43 \$
Pages Jaunes	43.95 \$
Pétroles JMB	622.50 \$
Pièces Témis Inc.	924.24 \$
Place du Travailleur enr.	884.53 \$
Porte Multy	597.87 \$
Potvin Jacinthe	36.86 \$
RMG Prévention	58.23 \$
Transport Guy Levasseur Inc.	1 463.98 \$
9436-7083 Québec Inc. (Transport Hugo Beaulieu)	4 610.51 \$
Usinage industriel Dégelis	12.32 \$
Magasin Coop Squatec	26.74 \$
Bell Canada	1 552.72 \$
Conteneurs KRT Inc.	119 998.59 \$
DAS Fédéral	12 691.00 \$
DAS Provincial	23 206.64 \$
Dubé Alain	23.00 \$
Esri Canada	1 552.17 \$
Exploitation JAFFA Inc.	210 562.62 \$
Hydro-Québec	10 252.02 \$
Laurentides Re/Sources Inc.	5 093.94 \$
Ouellet Vicky	64.01 \$
Pelletier Claude	49.01 \$
Simetech Environnement Inc.	244 034.95 \$
Société V.I.A. Inc.	71 829.28 \$
Stratzer	14 860.52 \$
Tribu Communication Web	426.27 \$
Total payés	775 946.22 \$

COMPTES À PAYER AU 1^{er} DÉCEMBRE 2021

9436-7083 Québec Inc. (Transport Hugo Beaulieu)	1 149.75 \$
Agat Laboratoires	143.15 \$
Avantis Coopérative	101.89 \$
Banque Nationale	373.88 \$
BUROPRO Citation	166.29 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témis.	1 572.68 \$
Caisse Populaire Desjardins du Trans.	549.68 \$
Conteneurs KRT Inc.	13 008.74 \$
Ferme Yves Pelletier	1 106.64 \$
Financière Banque Nationale	923.36 \$
Garage André L'Italien	37.02 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc.	126.47 \$
Groupement Forestier de l'Est.	33 049.64 \$
Harnois Énergies	1 591.96 \$
Imprimerie Excel Inc.	17.14 \$

Martin Jean-François	193.05 \$
Mastercard	2 237.86 \$
Municipalité de Dégelis	1 782.00 \$
Nordikeau	4 340.31 \$
Oxygène Design	1 764.87 \$
P. Beaulieu Électrique	2 691.37 \$
Philmax	3 702.20 \$
Place du Travailleur enr.	192.93 \$
Potvin Jacinthe	44.04 \$
PVAL Service mobile	280.00 \$
Radiateur Gaétan Martin Inc.	143.03 \$
Ross Jilliane	495.45 \$
Samson Électronique Inc.	235.69 \$
Service Accès-emploi	167.01 \$
Transport André Lavoie	4 828.95 \$
Tribu Communication Web	426.27 \$
Total à payer	77 443.32 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2021-1582**

4) ADMINISTRATION

a) Mission et fonctionnement de la RIDT

Tous les administrateurs ont reçu précédemment diverses informations sur la RIDT (budget 2022, fonctionnement et enjeux, services et tarifs). M. Maxime Groleau en refait un tour rapide.

Suite aux élections municipales, il y a de nombreux nouveaux élus autour des tables des conseils municipaux. M. Groleau propose aux municipalités qui le voudraient d'aller rencontrer directement leurs élus s'ils souhaitent en connaître davantage des services, projets et enjeux reliés à la gestion des matières résiduelles dans la région.

b) Élections - Présidence et vice-présidence

Élection d'un(e) président(e) d'élection et d'un(e) secrétaire d'élection

Il est proposé par M. André St-Pierre, appuyé par M. Alain Dubé, et résolu que M. Maxime Groleau soit nommé président et secrétaire d'élection.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2021-1583**

Présidence - Ouverture des mises en candidature

Il est proposé par M. Mario Guimond, appuyé par M. André St-Pierre, que M. Claude H. Pelletier soit proposé à titre de président de la RIDT.

Fermeture des mises en candidature

Il est proposé par M. Bernard Caron de procéder à la fermeture des mises en candidatures. M. Claude H. Pelletier accepte la proposition. M. Claude H. Pelletier est élu au poste de président.

Vice-présidence - Ouverture des mises en candidature

Il est proposé par Mme Ginette Bégin, appuyé par Mme Vicky Ouellet, que M. Carlo Ouellet soit proposé à titre de vice-président de la RIDT.

Il est proposé par M. André St-Pierre, appuyé par M. Carlo Ouellet, que M. Bernard Caron soit proposé à titre de vice-président de la RIDT.

Fermeture des mises en candidature

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet de procéder à la fermeture des mises en candidatures.

M. Bernard Caron refuse la proposition.

M. Carlo Ouellet accepte la proposition.

M. Carlo Ouellet est élu au poste de vice-président.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2021-1584**

c) Autorisations pour les signatures des chèques, accès aux comptes et autres

Suite aux élections des officiers, il est nécessaire de passer une résolution pour autoriser les signataires aux comptes et aux autres effets de la RIDT.

La RIDT souhaite que, pour les ouvertures ou modifications aux comptes ainsi que pour les chèques, deux signatures soient nécessaires (dont un employé et un administrateur).

Pour les transactions par le biais des solutions Internet mises en place par les institutions bancaires utilisées par la RIDT (Desjardins, Banque Nationale et Manuvie), une seule signature soit requise.

Il est proposé par M. André St-Pierre, appuyé par Mme Linda Lévesque, que les personnes autorisées à effectuer ces opérations, signer les effets et à accéder à tous les comptes pour faire les opérations requises pour la RIDT sont M. Claude H. Pelletier, président, M. Carlo Ouellet, vice-président, M. Maxime Groleau, directeur général et Mme Jacinthe Potvin, adjointe administrative.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2021-1585**

d) Calendrier 2022 des rencontres du conseil d'administration

Il est proposé par M. André St-Pierre, appuyé par Mme Linda Lévesque, que le calendrier des rencontres 2022 du conseil d'administration de la RIDT soit adopté.

Si l'ordre du jour ne justifie pas de rencontre pour un mois donné, la rencontre est annulée. Advenant certaines situations, une date du conseil peut être modifiée, reportée ou devancée lors de la convocation par le président.

Les comptes courants à payer (salaires, contrats, petits achats autorisés par le directeur général (max. 3 000 \$)) peuvent être réglés et leur approbation a lieu lors de la rencontre suivante.

- Mercredi 26 janvier 2022 (4^{ème} mercredi)
- Mercredi 16 février 2022
- Mercredi 16 mars 2022
- Mercredi 20 avril 2022
- Mercredi 18 mai 2022
- Mercredi 15 juin 2022
- Pas de rencontre en juillet 2022
- Mercredi 24 août 2022 (4^{ème} mercredi)
- Mercredi 21 septembre 2022
- Mercredi 19 octobre 2022
- Mercredi 16 novembre 2022
- Mercredi 21 décembre 2022

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2021-1586**

e) Renouvellement – Assurances 2022

Il est proposé par M. Bernard Caron, appuyé par Mme Katie Bossé, que la RIDT accepte la proposition de renouvellement d'assurances déposées par son assureur actuel, Promutuel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2021-1587**

f) Renouvellement – Bail de location bureau administratif

Le bail de location pour les bureaux administratifs de la RIDT avec la ville de Dégelis est à renouveler pour l'année 2022. Par la suite, il se reconduira automatiquement, à moins d'un avis contraire, et le prix sera indexé de 2% par année en date du 1^{er} janvier.

La location, prévoit, en plus des espaces de bureaux occupés par la RIDT, les services et accès suivants :

- salle de bain
- salles de réunions
- accès, sans limitation, au système de télécommunication à fibre optique dans les locaux
- éclairage, chauffage, climatisation et électricité des lieux
- aires de stationnement
- entretien ménager des espaces loués
- entretien et déneigement de l'extérieur de la bâtisse et des aires de stationnement.

Il est proposé par M. Carlo Ouellet, appuyé par M. Normand Lizotte, que la RIDT accepte la proposition de renouvellement de bail de location avec la ville de Dégelis pour les bureaux administratifs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2021-1588**

g) Démarches pour le processus d'équité salariale et la rémunération globale

M. Maxime Groleau informe les membres que la RIDT devra effectuer l'analyse prévue par le gouvernement du Québec pour l'équité salariale au courant de l'année 2022. Elle en profitera pour évaluer les conditions de rémunération globale des employés.

Des démarches en ce sens seront faites d'ici le printemps prochain avec des firmes spécialisées pour que la RIDT soit adéquatement accompagnée dans cet exercice.

h) Démarches administratives avec Services Canada

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par M. Stéphan Dubé, d'autoriser M. Maxime Groleau et Mme Jacinthe Potvin à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires pour le compte de la RIDT afin de pouvoir utiliser les services et systèmes électroniques du gouvernement du Canada.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2021-1589**

i) Compensation 2021 pour la collecte sélective des matières recyclables

Recyc-Québec a confirmé à la RIDT qu'elle recevrait un montant de 870 309,43 \$ à titre de compensation pour les services de la collecte sélective des matières recyclables rendus en 2020. La totalité du montant sera versée le 2 mars 2022 et il représente 99,10 % des coûts déclarés.

5) PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

a) Mise à jour du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

Au Témiscouata, le PGMR est entré en vigueur le 25 janvier 2017. Une révision doit être effectuée pour qu'une nouvelle version soit en vigueur au plus tard le 25 janvier 2024.

Les démarches sont déjà enclenchées par la RIDT et seront poursuivies avec la MRC en début d'année 2022 pour la révision.

6) **GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES**

Le conseil d'administration de la RIDT compte de nouveaux membres suite aux dernières élections municipales. Tous les administrateurs ont reçu des documents d'informations en lien avec les orientations déjà prises pour la gestion des matières organiques au Témiscouata. M. Maxime Groleau en fait un résumé pour assurer la compréhension de tous.

a) **Suivi – Mise en place des dépôts municipaux pour les résidus verts**

Comme cela était planifié, une grande partie des dépôts municipaux ont été mis en place durant l'automne mais il en restera 5 à finaliser au printemps 2022. L'approvisionnement en blocs de béton et la disponibilité des transporteurs pour leur livraison posent des défis.

Au niveau budgétaire, l'ensemble des dépenses pour ce projet seront inférieures aux prévisions. Un bilan final sera effectué lorsque tous les sites seront implantés et fonctionnels. Les membres mentionnent leur appréciation pour la bonne gestion de la part du personnel de la RIDT lors la mise en place de ces dépôts.

b) **Résultats d'appel d'offre – Achat de conteneurs à chargement avant pour les matières organiques**

La RIDT a procédé à un appel d'offre public sur SEAO pour l'achat de conteneurs à chargement avant pour les matières organiques. L'objectif était l'acquisition d'environ 120 conteneurs en polyéthylène à chargement avant.

Au terme de la démarche, la RIDT a reçu une seule proposition, qui est conforme au devis.

- Durabac inc. 222 918,13 \$ taxes incluses

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par Mme Linda Lévesque, que la RIDT octroi le contrat pour l'achat de conteneurs à chargement avant pour les matières organiques à l'entreprise Durabac inc.

M. Maxime Groleau est autorisé à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires pour la suite du contrat et la réalisation du projet de la RIDT.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2021-1590**

c) **Entente – Traitement des matières organiques collectées avec la SÉMER**

Au cours des dernières années, la RIDT a réalisé diverses études pour pouvoir effectuer, dans la MRC de Témiscouata, le traitement des matières organiques collectées dans les conteneurs à chargement avant qui seront mis en place. Actuellement, plusieurs options sont encore sur la table mais aucune ne permet de prendre en charge ces matières d'ici le début du service de collecte en juin 2022.

Les membres ont pris connaissance du projet d'entente à intervenir entre la RIDT et la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup (SÉMER) pour le traitement de matières organiques. Celui-ci prévoit la possibilité d'envoyer l'ensemble des matières organiques collectées dans les conteneurs à chargement avant à la SÉMER jusqu'à la fin novembre 2024. De part cette entente, la RIDT sera simplement cliente de la SÉMER, sans autre participation aux activités de celle-ci. Le tarif prévu pour le traitement est fixé à la tonne livrée et est indexé annuellement, au 1^{er} janvier.

Il est proposé par M. Bernard Caron, appuyé par M. Stéphan Dubé, que la RIDT accepte l'entente concernant le traitement des matières organiques à la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup telle que présentée. M. Maxime Groleau est autorisé à signer les documents nécessaires afin que celle-ci entre en vigueur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2021-1591**

d) **Mandat – Rédaction des éléments d'information et de sensibilisation pour le projet**

La RIDT travaille depuis plusieurs années avec l'organisme Co-Éco et celui-ci a été approché pour réaliser un mandat qui s'oriente autour de trois axes pour les communications et la sensibilisation pour le projet de gestion des matières organiques. Actuellement, la RIDT ne dispose pas des ressources humaines nécessaires pour réaliser ces activités.

Axe n°1 Rédaction de textes et de contenus

- Effectuer les recherches et rédiger l'ensemble du contenu afin de pouvoir informer les différents types d'utilisateurs sur la gestion des matières organiques (environ 10 thèmes prévus)
- Fournir une banque de photos et autres visuels libres de droits à la RIDT pour accompagner l'ensemble des documents

Axe n°2 Préparation de séances d'information sur le projet de la RIDT et le compostage domestique

- Préparer tout le matériel requis pour réaliser des séances d'informations en lien avec le projet de la RIDT et plus particulièrement le compostage domestique

Axe n°3 Préparation complète d'une animation scolaire sur la gestion des matières organiques

- Préparer tout le matériel requis pour réaliser des animations scolaires en lien avec le projet de la RIDT et plus particulièrement le compostage domestique. L'atelier comprendra une première partie sur l'ensemble des moyens utilisables pour effectuer la gestion des matières organiques et le gaspillage alimentaire et une deuxième partie sur le compostage domestique. Il sera monté pour les élèves du 2^{ème} cycle ou 3^{ème} cycle du

primaire et devra répondre aux exigences pédagogiques du Centre de service scolaire du Fleuve et des Lacs.

Le budget global pour la réalisation de ces activités est de 20 260 \$ avant taxes.

Il est proposé par M. Stéphan Dubé, appuyé par M André St-Pierre, que la RIDT mandate Co-éco afin de travailler sur l'ensemble des éléments prévus pour les communications et la sensibilisation en lien avec la gestion des matières organiques au Témiscouata.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2021-1592

e) Mandat – Création d'un nouveau site web

La RIDT a demandé des soumissions à plusieurs entreprises spécialisées pour la création d'un nouveau site web. Différentes exigences sont prévues dans le document d'appel d'offres et les propositions reçues sont toutes conformes :

- ROUJ	7 800 \$	- Fanfare	9 637 \$
- Agence G. écocréative	8 540 \$	- Base 132	11 064 \$

Il est proposé par M. Carlo Ouellet, appuyé par M. Alain Dubé, que la RIDT retienne la proposition de l'entreprise ROUJ afin de réaliser le mandat du nouveau site web de la RIDT. La mise en ligne est planifiée pour le début mai 2022

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2021-1593

f) Certification ICI On Recycle+ pour le bureau administratif

Le versement des différentes subventions de la part de Recyc-Québec pour les projets de la RIDT est conditionnel à ce que le bureau administratif de la RIDT soit certifié par le programme ICI On Recycle+.

Il est proposé par M. Bruno Malenfant, appuyé par M. Mario Guimond, que M. Maxime Groleau soit autorisé à faire l'ensemble des démarches pour que la RIDT soit accréditée au niveau « Performance » du programme ICI On Recycle+

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2021-1594

g) Résultats d'appel d'offre – Achat d'équipements de compostage domestique

La RIDT a procédé à un appel d'offre public sur SEAO pour la fourniture et la distribution d'équipements de compostage domestique.

La RIDT a reçu deux soumissions à la fin du délai prévu :

- Joyal Groupe Expert Conseil inc.	1 105 942,41 \$ taxes incluses
- USD Global inc.	961 374,96 \$ taxes incluses

La soumission de USD Global inc. respecte les spécifications techniques demandées par la RIDT considérant les conditions prévues à la clause 4 des clauses techniques (document 3).

La proposition de coûts de USD Global inc. est acceptable par rapport aux estimations et au financement prévu par la RIDT pour le projet.

Il est proposé par M. Bernard Caron, appuyé par Mme Katie Bossé, que la RIDT octroie le contrat pour la fourniture et la distribution d'équipements de compostage domestique à l'entreprise USD Global inc. conformément aux documents d'appel d'offres et à la soumission déposée par cette entreprise.

M. Maxime Groleau soit autorisé à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires pour la suite du contrat et la réalisation du projet de la RIDT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2021-1595

h) Financement temporaire du projet pour la gestion des matières organiques

La RIDT va bénéficier de différentes subventions mais les dépenses engagées seront importantes et la marge de crédit habituelle de la RIDT (300 000 \$) pourrait ne pas être suffisante le temps que ces subventions soient versées.

Il est proposé par M. Carlo Ouellet, appuyé par M. Stéphan Dubé, que M. Maxime Groleau soit autorisé à négocier avec la Banque Nationale pour prévoir une augmentation ponctuelle de la marge de crédit en fonction des déboursés et du versement des subventions pour les différents projets de la RIDT. Avant toute augmentation de la marge, le Président devra être avisé de la situation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2021-1596

7) ÉCOCENTRES

a) Information début de l'horaire hivernal

M. Maxime Groleau informe les membres que, comme cela était prévu, les 4 écocentres sont ouverts selon l'horaire hivernal depuis le lundi 29 novembre 2021.

Pour la fin d'année, les jours fériés sont des samedi (25 décembre et 1^{er} janvier). Il n'est pas prévu de reporter les journées d'ouverture des écocentres. Cela signifie que les écocentres de Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac seront fermés durant 3 semaines d'affilée. L'écocentre de Dégelis sera fermé le lundi 3 janvier seulement.

b) Contrats – Déneigement des écocentres Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac

Les écocentres de Dégelis et Pohénégamook sont déneigés par le personnel de la RIDT avec ses équipements. La RIDT a demandé des prix pour le déneigement des écocentres de Témiscouata-sur-le-Lac et de Squatec, les soumissions reçues sont les suivantes :

Secteur Témiscouata-sur-le-Lac

- Gravier Bérubé et Fils 1 875 \$

Secteur Squatec

- Ferme Yves Pelletier 1 925 \$

Il est proposé par M. Mario Guimond, appuyé par M. André St-Pierre, que la RIDT accepte les deux soumissions conformes soit celle de Gravier Bérubé et fils et de Ferme Yves Pelletier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-1597

c) Suivi – Optimisation des infrastructures des écocentres

En mai 2021, la RIDT a déposé une demande à Recyc-Québec au programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois.

Cette demande a été acceptée à la mi-novembre et la RIDT pourra recevoir un soutien financier de 105 987 \$ pour procéder à des améliorations dans ses 4 écocentres. Il est donc prévu d'ajouter des dalles de béton à plusieurs endroits, de rediviser certaines zones de tri et de revoir l'ensemble de l'affichage.

Des appels d'offre seront faits durant l'hiver pour la construction des dalles de béton.

8) VARIA

a) Compensation aux administrateurs de la RIDT pour leur présence aux rencontres

M. Claude H. Pelletier explique aux membres que la MRC de Témiscouata vient de modifier les règles qu'elle applique pour verser des compensations financières aux maires qui siègent sur certains comités. Au niveau de la RIDT, il n'y a jamais eu de compensation prévue et/ou versée, à l'exception des frais de déplacement lorsqu'applicables.

Une discussion a lieu sur la pertinence et les modalités possibles pour mettre en place une compensation financière pour la présence des membres lors des rencontres du conseil d'administration de la RIDT.

Aucune décision n'est prise mais il est demandé à M. Maxime Groleau de documenter les tenants et aboutissants de ce dossier pour une discussion lors d'une rencontre ultérieure.

b) Fonctionnement des points de dépôts municipaux pour les résidus domestiques dangereux

Mme Katie Bossé aimerait connaître le fonctionnement pour les points de dépôts municipaux pour les résidus dangereux (peinture et huile).

M. Maxime Groleau mentionne que l'utilisation est gratuite et habituellement réservée aux citoyens car les entreprises pourraient venir y déposer de trop grande quantité de matières. Des informations plus précises seront transmises à Mme Bossé pour orienter la municipalité.

9) PROCHAINE RENCONTRE

- Mercredi 26 janvier 2022 (4^{ème} mercredi)
- Mercredi 16 février 2022
- Mercredi 16 mars 2022
- Mercredi 20 avril 2022
- Mercredi 18 mai 2022
- Mercredi 15 juin 2022
- Pas de rencontre en juillet 2022
- Mercredi 24 août 2022 (4^{ème} mercredi)
- Mercredi 21 septembre 2022
- Mercredi 19 octobre 2022
- Mercredi 16 novembre 2022
- Mercredi 21 décembre 2022

10) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Stéphan Dubé de lever l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-1598

Claude H. Pelletier, Président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier